

# L'école confrontée au casse-tête du protocole

Depuis lundi 3 janvier, les établissements scolaires doivent s'adapter à un nouveau protocole sanitaire. À Avranches, la nouvelle organisation crée la foule dans les laboratoires et pharmacies.

## Reportage

Une semaine après la rentrée et c'est déjà le bazar dans les écoles. Depuis lundi 3 janvier, les établissements scolaires doivent appliquer de nouvelles règles d'isolement pour les cas positifs et cas contacts au Covid. Mais entre le premier protocole tombé la veille du retour en classe et le second qui est effectif depuis vendredi 7 janvier, chefs d'établissement, enseignants, parents et élèves ne savent plus où donner de la tête.

Dans les écoles primaires : « tolérance zéro »

Dans les établissements primaires d'Avranches, chacun ronge son frein et, comme les autres, tout le monde s'adapte. Certains s'en sortent mieux, comme le groupe scolaire Pierre-Mendès-France, qui a bénéficié d'une campagne de tests salivaires avant les vacances de Noël, qui se poursuit aujourd'hui. « **Ça facilite l'application du protocole et le suivi des élèves**, souligne Caroline Pioger-Galiazzo, la directrice. **Ainsi, nous avons une image en temps réel de nos classes.** »

Ici, six cas positifs ont été signalés dans trois classes depuis la rentrée, et une enseignante a contracté le virus. Les enfants concernés sont donc isolés au minimum cinq jours avant de réaliser un test PCR. Ils ne pourront retourner en classe que sur présentation d'un test négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures. « **Les parents sont, dans l'ensemble, compréhensifs et appliquent les règles** », assure Caroline Pioger-Galiazzo.

Collèges et lycées mis à rude épreuve

Mais tous ne sont pas aussi coopératifs. À l'école primaire André-Parisy, même s'ils représentent une petite minorité, certains d'entre eux ne veulent pas faire tester leurs enfants. « **Dans ce cas de figure, c'est tolérance zéro : ils doivent les garder au moins sept jours** », partage [Caroline Duval-Sallot](#), directrice.

Du côté des collèges et des lycées, la patience est aussi mise à rude épreuve. Tout élève infecté doit respecter un isolement et ce quel que soit son schéma vaccinal. Pour les cas contacts, l'isolement n'est pas nécessaire quand l'élève a une vaccination complète.

Au collège et lycée Notre-Dame-de-la-Providence, dix-sept lycéens étaient positifs au Covid et cinquante étaient cas contact, le 5 janvier, quand quarante collégiens étaient eux absents.

Au collège La Chaussonnière, les chiffres sont plus rassurants avec six cas positifs en une semaine. Pour limiter les conséquences sur les apprentissages, tous les établissements assurent le suivi des cours à distance. « **Nous avons à cet effet renforcé la plateforme pédagogique que les élèves et leurs parents utilisent habituellement**, indique Philippe Le Peillet, directeur. **Nous avons cependant été contraints d'annuler les réunions de janvier avec les parents et d'assurer en visio les réunions d'orientation et de parcours.** »

### **La cohue pour les tests**

Au lycée Littré, une flambée des cas a été observée lors de la semaine de la rentrée, avec 300 élèves cas contacts, ce qui représente le tiers de son effectif. En plus du protocole, le restaurant scolaire a été réadapté à la situation sanitaire. « **Le nombre de places par table est passé de six à quatre**, explique Yves voisin, proviseur. **Le service se fait à l'assiette.** »

Réaliser un test est devenu un parcours du combattant pour les parents et un casse-tête pour les enseignants. Entre le refus et l'impossibilité, la frontière est fine. « **J'ai été appelée par le laboratoire pour me demander pourquoi ils avaient autant de rendez-vous demandés par des parents** », indique [Marie-Laure Leroux](#), à la tête des établissements privés [Sainte-Marie](#) et [Saint-Joseph](#). Car pour les cas contact, les choses se complexifient.

Jusqu'à jeudi dernier, tout élève cas contact devait réaliser trois tests dans les quatre jours suivant l'apparition d'un cas positif dans sa classe, même si celui-ci avait déjà été testé récemment. Résultats : cohue dans les pharmacies, des enfants revenant au

compte-gouttes, complexifiant ainsi l'organisation et rendant difficile voire impossible la réalisation des précieux tests.

Face à ce désordre, le gouvernement a décidé d'alléger le protocole. Désormais, si un nouveau cas positif se présente dans un délai de sept jours et en l'absence d'interactions, les élèves n'auront pas à recommencer le parcours de tests à zéro. Une bonne nouvelle, pour Marie-Laure Leroux. « **Le délai d'une semaine nous permet de respirer un peu et chaque classe est isolée, ça permet de limiter les échanges** ». Sa collègue, Caroline Duval-Salot, est plus mitigée : « **Cet allègement, c'est le risque de passer à côté de cas positifs** ».

Dans cette cacophonie, le syndicat Snuipp-FSU a appelé à la grève sur le territoire, mercredi 13 janvier, pour contester un « **protocole sanitaire ingérable** ».

Valentin LONGUET, avec notre correspondant local.



Depuis le 3 janvier, l'école maternelle Guy de Maupassant à Avranches, comme l'ensemble des établissements scolaires, applique les nouvelles règles d'isolement Ouest-France



Philippe Le Peillet, à la tête du collège-lycée Notre-Dame-de-la-Providence, a enregistré 17 cas positifs et 50 cas contacts au cours de la semaine dernière. Ouest-France



Proviseur du lycée Littré, Yves Voisin a enregistré 300 cas positifs au cours de la semaine de rentrée, ce qui représente un tiers de l'effectif de l'établissement. Ouest-France